

Le dialogue au sein de l'ANASE est d'une importance capitale



La délégation canadienne à la CPM de l'ANASE, tenue en juillet à Singapour. Au premier rang, de gauche à droite, M. Howard Balloch, sous-ministre adjoint, Direction de l'Asie-Pacifique, AECEC; le ministre des Affaires étrangères, M. Perrin Beatty; et M. Gavin Stewart, haut-commissaire du Canada à Singapour.

Suivent des extraits d'un discours que M. Perrin Beatty, secrétaire d'État aux affaires extérieures, a prononcé à la réunion de la Conférence postministérielle de l'ANASE à Singapour le 26 juillet.

Si l'on veut déterminer l'importance de l'Asie pour le Canada, il suffit de regarder les chiffres du commerce. Mais nos rapports, et les liens qui nous unissent, vont beaucoup plus loin. En effet, si le commerce a créé des liens économiques, l'immigration a permis d'établir des liens de famille et de culture, et les voyages de plus en plus fréquents de nos citoyens de part et d'autre du Pacifique ont créé des liens d'amitié forts et durables....

Le Canada est un membre actif et engagé de la communauté transpacifique. Notre rôle dans le monde nous permet de mettre sur le tapis, dans les forums internationaux comme le G-7, les questions qui touchent cette région, et de faire rapport des résultats de nos consultations à des réunions comme celle-ci. Nous trouvons utile aussi de pouvoir discuter de la pertinence des questions mondiales dans le contexte régional, particulièrement à une époque riche d'enseignements, et dans ce cadre spectaculaire....

Les changements politiques des dernières années nous ont forcés à repenser notre conception traditionnelle de la sécurité. C'est un signe de maturité et de vision de la part de l'ANASE d'avoir placé les questions de sécurité à l'ordre du jour

de la semaine, et d'avoir invité les partenaires et amis de l'ANASE dans la région de l'Asie-Pacifique à prendre part aux discussions au niveau ministériel.

Le Canada estime que, pour être efficace, la formule de dialogue sur la sécurité doit faire appel à tous les intervenants concernés. Elle doit être vaste aussi au niveau des sujets couverts et refléter la multitude des défis, traditionnels ou nouveaux, à la sécurité.

Nous sommes à une étape cruciale et formatrice du processus de l'ANASE, dont la gestation a été longue. Mon prédécesseur, le très honorable Joe Clark, a recommandé ce processus à une réunion spéciale tenue avec ses homologues de l'ANASE au Canada, en 1990. Nous avons ensuite proposé un processus similaire, mais non gouvernemental, pour le Pacifique Nord ou l'Asie du Nord-Est — processus qui a vraiment contribué à améliorer la compréhension et le dialogue. Avec notre partenaire du dialogue, l'Indonésie, nous avons aussi parrainé un processus consultatif sur l'épineuse question de la mer de Chine méridionale, processus qui pourrait servir de modèle pour une plus vaste application.

Nous préconisons l'établissement d'un ensemble commun de principes sur lesquels faire reposer un dialogue sur la sécurité régionale — en nous inspirant peut-être de la Déclaration de Bali et de l'ensemble des questions internationales dont nous sommes tous chargés.

À cet égard, je tiens à féliciter Singapour

d'avoir tenu la première réunion de hauts fonctionnaires de la CPM de l'ANASE, en mai. Cette réunion aura non seulement permis de jeter les bases de nos discussions annuelles, mais elle vient s'ajouter à la chaîne des occasions de dialogue sur la sécurité dans la région. Ces consultations devraient devenir un élément courant de nos préparatifs et nous devrions lui accorder un appui politique manifeste.

Nous sommes aussi très heureux que nos hôtes aient pris l'initiative d'organiser le dîner non officiel d'hier soir, qui réunissait les ministres des Affaires étrangères participant tant à la Réunion ministérielle de l'ANASE qu'à la CPM. Nous espérons que ce dîner aura été le point de départ d'un forum régional enrichissant, propice à une plus grande transparence, à la compréhension et à une meilleure garantie de sécurité pour la région.

Dans les dimensions mondiale et régionale de sa politique étrangère, le Canada accorde une grande priorité aux droits de la personne, au développement démocratique et à la primauté du droit. Les Canadiens ont soutenu ces valeurs même lorsque, d'un point de vue économique, il n'était pas dans leur intérêt immédiat de le faire.

Il est évident que la stabilité est essentielle à l'avancement économique, comme en témoigne le brillant exemple de Singapour. Toutefois, nous croyons aussi que des progrès politiques et sociaux doivent accompagner l'essor économique.

La communauté internationale attend de plus en plus des pays de l'ANASE qu'ils fassent preuve de leadership, non seulement en matière d'économie, mais aussi sur les plans politique et social. L'expansion économique des pays de l'ANASE s'opère à un rythme spectaculaire, et les Canadiens sont encouragés par les progrès parallèles dans les domaines des droits de la personne et de la démocratisation. La paix, la tolérance, la liberté et le respect de l'individu sont pour tous les gouvernements une responsabilité fondamentale — et une source précieuse de satisfaction.

Je reconnais qu'il est souvent nécessaire d'obtenir un équilibre entre les droits individuels et les droits collectifs des communautés et des sociétés. Les particuliers ont des responsabilités et des devoirs envers la société, tout comme ils ont des droits individuels en leur qualité de citoyens. Nous sommes toutefois passionnément attachés aux principes de l'universalité et de l'inviolabilité de certains droits et libertés, comme en témoignent la Charte de l'ONU et la Déclaration universelle des droits de l'homme.